HAL
open science

Licence Éducation et motricité

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Éducation et motricité. 2011, Université Rennes 2. hceres-02036270

HAL Id: hceres-02036270

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036270v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LI120000748

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Education et motricité

Présentation de la mention

Le domaine des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) propose une mention de licence intitulée Education et motricité dont les titulaires ont pour principale vocation d'enseigner les activités physiques, sportives et d'expression en milieux éducatifs et scolaires. Ils conduiront et animeront des actions collectives dans un but éducatif en autonomie et en assurant la sécurité des pratiquants. Les débouchés de cette formation sont soit la poursuite d'études choisies (master enseignement pour préparation aux concours – CAPEPS- ou – professorat des écoles, master Sport, santé et société ou master à finalité recherche), soit l'obtention d'un emploi dans le domaine sportif (entraîneur, éducateur sportif…).

Ce diplôme est proposé par l'Université Rennes 2 et les enseignements sont dispensés sur les sites de Rennes et de Saint-Brieuc.

Indicateurs

Pour l'ensemble des mentions de STAPS :

Nombre d'inscrits en L1 (2009-10)	336
Nombre d'inscrits en L2 (2009-10)	133
Nombre d'inscrits en L3(2009-10)	208
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	10,4 %
% d'abandon en L1	32 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	90 %
% d'insertion professionnelle	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'analyse du dossier montre qu'une réflexion approfondie a été menée sur les compétences à acquérir dans cette formation (et sur la manière dont elles doivent être acquises au cours du cursus). L'équipe pédagogique a su

mettre en place une maquette dans laquelle les connaissances fondamentales, méthodologiques et spécifiques sont articulées de manière cohérente et évolutive. Les modalités d'appropriation des savoirs ainsi que des contrôles des connaissances sont variées et adaptées.

Le projet pédagogique est bien conçu, en adéquation avec la spécificité de la mention. Il est évolutif et thématisé selon les 3 années de licence (L1, L2 et L3), avec des objectifs bien définis pour chaque année. En L1, les enseignements sont communs aux 5 mentions relevant des STAPS. En L2, les enseignements tournent autour du thème « mettre les élèves en activités » (semestre 3 : animer pour engager tous les pratiquants dans une pratique corporelle ; semestre 4 : observer pour interpréter). En L3, la thématique porte sur la transformation des conduites motrices (semestre 5 : concevoir et planifier pour intervenir, semestre 6 : réguler). Les enseignements sont en adéquation avec les thèmes dispensés. La maquette propose un bon équilibre entre les travaux dirigés (TD) et les cours magistraux (CM).

Le dispositif d'aide à la réussite mis en place est basé sur un principe de tutorat, de professeurs référents et de repérage d'étudiants en difficulté lors de cours de méthodologie. Ce dispositif semble cependant encore perfectible, notamment au regard du grand nombre d'étudiants ne composant pas aux examens de L1. Le manque de bilan concret sur ces différents dispositifs ne permet pas de juger de leur pertinence.

La poursuite d'études des étudiants s'engageant dans cette mention est essentiellement axée vers les masters enseignement pour la préparation des concours CAPEPS et professorat des écoles. Le lien avec ces diplômes est fort et intégré au sein de l'Université. Les bons résultats annoncés (mais sans données précises) au CAPEPS indiquent l'efficacité de ce lien. La faible proportion d'étudiants faisant un choix différent, va pour 70 % vers l'insertion professionnelle (métiers du sport) et pour 30 % vers d'autres concours.

Le pilotage de la formation est assuré par plusieurs responsables (de L1, de mention). Si la structure du pilotage est claire, le rôle de chacun n'est pas clairement défini. Les ajustements de la formation sont réalisés sur la base de retour de questionnaires et de réunions périodiques. Les informations concernant ces évaluations ne sont pas disponibles, ce qui rend arbitraires les ajustements en cours de quadriennal. Enfin, le diplôme semble bien valorisé à travers des structures d'informations variées et pertinentes.

- Points forts :
  - Le cursus a été conçu selon un principe de progressivité et de thématiques intéressant et adapté aux compétences qu'un futur intervenant en activités physiques doit posséder. Le contenu des enseignements est en adéquation avec les objectifs annoncés, essentiellement à travers le carrefour sciences & APS et l'enseignement de pré-professionnalisation.
  - Les mises en stage sont nombreuses, ce qui paraît essentiel, compte tenu de la vocation de cette mention. En outre, elles sont renforcées par des CM thématisés en rapport avec l'objectif de l'année et des TD pour faciliter l'intégration de ces connaissances et leurs utilisations pour l'intervention pédagogique en responsabilité.
  - L'utilisation des contrôles continus est également un aspect positif de la formation. En permettant un retour régulier sur le niveau des étudiants, ils permettent d'ajuster les contenus et de détecter éventuellement les étudiants en difficulté.

- Points faibles :
  - Le taux d'abandon (32 %) en L1 est relativement important. De plus, si l'on se fie aux chiffres d'une année complète (2008-2009) sur le nombre de présents aux examens, il semble plus élevé (environ 40 %).
  - L'évaluation des enseignements est annoncée, mais sans données tangibles et chiffrées, ce qui rend difficile voire impossible les ajustements pédagogiques dans le pilotage de la formation.
  - Le système de compensation utilise des régles en général avantageuses pour l'étudiant et susceptibles d'abaisser le niveau du diplôme. Une réflexion plus approfondie semble nécessaire.
  - Le système de pilotage de l'ensemble de la licence semble structuré (responsable de mention, de L1 et directrice d'études), mais le rôle qui incombe à chaque responsable n'est pas clairement défini.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Une analyse et une réflexion approfondies sur l'échec des étudiants sembleraient nécessaires au regard du grand nombre d'absents aux examens. D'où provient une telle désaffection dès la L1 ? D'une mauvaise orientation ou d'une méconnaissance des attentes des diplômes ? Auquel cas le travail serait à faire en amont. D'un décrochage dès les premières semaines de cours ou après les premières sections d'examens ? Peut-être qu'une redéfinition du rôle ou des modalités d'intervention des tuteurs et des professeurs référents serait nécessaire dans cette optique.

Les ajustements par l'équipe de pilotage semblent plus empiriques que rationnels, sur la base de discussions entre collègues. Une réelle mise en place d'une évaluation objective et chiffrée des enseignements permettrait d'optimiser les ajustements de cette mention et de la rendre encore plus efficace.

Les règles de compensation mises en place tendent à faciliter l'accès au diplôme. Outre le fait que des règles qui peuvent sembler « laxistes » font perdre de la valeur au diplôme (en augmentant notamment artificiellement le pourcentage de réussite), elles sont également susceptibles de permettre à certains étudiants de compenser des faiblesses dans des UE fondamentales pour la préparation future aux concours (niveau master). Si de tels biais ont pu être constatés, il serait opportun de mener une réflexion pour mettre en place un type de compensation ne permettant pas les stratégies d'évitement de la part des étudiants.